# **DEPARTEMENT DU VAR**

\_\_\_\_\_

# **COMMUNE DE SAINT-CYR**

AVENANT A LA CONVENTION DU 26 JANVIER 2021
PASSEE ENTRE LA COMMUNE DE SAINT-CYR ET SOLIHA VAR

POUR UN PROGRAMME D'INTERVENTION

POUR LA REHABILITATION

DU BATI

Accusé de réception en préfecture 083-218301125-20230207-DEL20230217-DE Date de télétransmission : 10/02/2023 Date de réception préfecture : 10/02/2023

# Exposé relatif à l'avenant

Le 26 janvier 2021, la Commune de Saint-Cyr a confié à SOLIHA Var le suivi et l'animation d'un programme d'intervention pour la réhabilitation du bâti.

Compte tenu de l'augmentation sensible du nombre d'interventions nécessaires pour répondre aux projets des administrés, il convient de réajuster le nombre de prestations initialement prévu.

#### Comme suite à cet exposé :

Il est convenu que l'article 7 ainsi que l'annexe 2 suivants, se substituent aux articles de la convention du 26 janvier 2021.

Il est précisé que les modifications de l'article 7 :

- Ne modifient pas le coût des prestations forfaitaires qui reste fixé à 7 367 € HT pour la durée de la convention,
- → Modifient le nombre estimé des missions à l'intervention, sans en modifier le prix unitaire par phase.

Ainsi, le coût des missions à l'intervention est estimé à 18 609 € HT au lieu de 12 428 € HT :

- 1ère année : 9 787 € HT au lieu de 6 158 € HT.
- 2ème année : 8 822 € HT au lieu de 6 270 € HT.

Accusé de réception en préfecture 083-218301125-20330207-DEL20230217-DE Date de télétransmission : 10/02/2023 Date de réception préfecture : 10/02/2023

#### **ARTICLE 7: REMUNERATION**

Pour l'exercice de sa mission, SOLIHA Var percevra une rémunération globale de 25 976 € HT (cf. détail en annexe 2).

La rémunération se décompose comme suit :

- Le coût des missions forfaitaires est de 7 367 € HT.
  - 1ère année : 3 310 € HT (Trois mille trois cent dix Euros hors taxes)
  - 2ème année : 4 057 € HT (Quatre mille cinquante sept Euros hors taxes)
- Le coût des missions à l'intervention est estimé à 18 609 € HT.
  - 1ère année : 9 787 € HT (Neuf mille sept cent quatre vingt sept Euros hors taxes)
  - 2ème année : 8 822 € HT (Huit mille huit cent vingt deux Euros hors taxes)

Majoration de la TVA en vigueur aux dates de la facturation.

Accusé de réception en préfecture 083-218301125-20330207-DEL20230217-DE Date de télétransmission : 10/02/2023 Date de réception préfecture : 10/02/2023

#### ANNEXE 2

## DETAIL DU COUT DES MISSIONS DE SOLIHA VAR

## A- Prestations forfaitaires : Conseil habitat et suivi de l'opération

	Coût HT 1°année	Coût HT 2° année
Information et assistance administrative	3 310 €	3 376 €
Rapports d'activité	0€	681€
Total HT	3 310 €	4 057 €

#### B – Prestations à l'intervention : Assistance technique et architecturale

#### Coût HT de l'assistance technique et architecturale

Phase	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ième</sup> année
1	324€	330 €
2	216€	220 €
3	108€	110 €
Coût Total HT / dossier	648 €	660 €

# Coût HT du déplacement des prestations à l'intervention (temps, péages et frais kilométriques)

	1ère année	2ième année
Coût HT A/R	173 €	176€

## C – Estimation du nombre et du coût des prestations à l'intervention\*

Phase	Coût unitaire HT 1° année	Nbre d'interv. Estimé 1° année	Coût HT 1° année	Coût unitaire HT 2° année	Nbre d'interv. Estimé 2° année	Coût HT 2° année
Assistance Phase 1	324€	18	5 832 €	330€	15	4 950 €
Assistance Phase 2	216 €	7	1 512 €	220€	6	1 320 €
Assistance Phase 3	108 €	5	540 €	110€	4	440 €
Déplacements A/R (Temps + frais : nbre estimé à 10/an)	173 €	11/an	1 903 €	176€	12/an	2 112 €
* Ne seront facturées que interventions effectiveme		Total HT	9 787 €			8 822 €

Accusé de réception en préfecture 083-218301125-20230207-DEL20230217-DE Date de télétransmission : 10/02/2023 Date de réception préfecture : 10/02/2023

4

PRESTATIONS	Coût HT 1° année	Coût HT 2° année
Prestations forfaitaires (A)	3 310,00 €	4 057,00 €
Prestations à l'intervention (C)	9 787,00 €	8 822,00 €
Total annuel HT	13 097,00 €	12 879,00 €
TVA 20 %	2 619,40 €	2 575,80 €
Total annuel TTC	15 716,40 €	15 454,80 €

Fait à,	
en 2 exemplaires	
Le	
Pour la Commune de Saint-Cyr,	Pour SOLIHA Var,
Le Maire,	Le Président,
Philippe BARTHFLFMY	Rémi BOUR

Accusé de réception en préfecture 083-218301125-20230207-DEL20230217-DE Date de télétransmission : 10/02/2023 Date de réception préfecture : 10/02/2023